



Entrave à la liberté de mouvement, séparation, isolement, accaparement des terres :  
Mur symbole de l'apartheid !

La colonisation « valeur » d'Israël.  
Déposséder, expulser, s'approprier les terres  
et biens des Palestiniens



#This  
IsApartheid



Gaza est soumis à un blocus inhumain  
et à des bombardements

Transferts forcés de la population palestinienne. Les démolitions  
de maisons sont un instrument central de la politique d'apartheid



**Monsieur le président de la République**

**Je vous demande de reconnaître que le régime mis en place par Israël à l'encontre du peuple palestinien – qu'il se trouve en Territoire palestinien occupé, en Israël ou en exil – est un régime d'apartheid comme défini par le traité de Rome : un régime institutionnalisé de domination raciale et de répression.**

**Je vous demande d'intervenir aux Nations unies pour la réouverture du Comité spécial des Nations unies contre l'apartheid et du Centre des Nations unies contre l'apartheid.**

La France doit soutenir la Cour pénale internationale dans son enquête sur les crimes commis en Territoire palestinien occupé.

La France ne peut plus coopérer avec un tel régime d'apartheid (arrêt de la coopération militaire et sécuritaire) et doit prendre des mesures de rétorsion à son égard comme demander à l'Union européenne de suspendre l'accord d'association UE-Israël.

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Signature :



Dispense  
d'affranchissement

Monsieur le président de la République  
Palais de l'Élysée  
55, rue du Faubourg-Saint-Honoré  
75008 PARIS